

#63 FÉVRIER 2015

jda

Le Journal de l'Administration



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Le Stade Louis II fête ses 30 ans !



Le Stade Louis II figure aujourd'hui parmi les enceintes sportives les plus connues au monde.



ME - On tourne ! Des autorisations de tournage automatisées



INT - La Division de la Police Maritime et Aéroportuaire



DASS - Congés maternité : les démarches à suivre



DREC - Portrait : M. Gilles Tonelli

NOUVEAUX ENTRANTS

- **ALFORT JORDAN**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **ANSELMIS ISABELLE**
Attaché Principal à la Direction de la Sécurité Publique
- **BENETON JULIEN**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **LEDANOIS ODILE**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **PANIZZI SYLVAIN**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **PEYRON VINCENT**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **RASCALON MICHAEL**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **RIGAULT JESSY**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **SABATE JORDAN**
Agent Technique au Stade Louis II

■ **SEHAN JEAN-FRANCOIS**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince

■ **SICART FLORENT**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince

MOUVEMENTS DE PERSONNEL & PROMOTIONS

■ **ARNAUD ROLAND**
Agent de Police à la Direction de la Sécurité Publique est nommé Sous-Brigadier au sein de la même Direction

■ **CIAIS AURELIE**
Attaché à la Direction du Travail est nommée Attaché Principal au sein de la même Direction

■ **DAVID SANDRA**
Commis à la Direction du Travail est nommée Attaché Principal au sein de la même Direction

■ **FERRARI FLORENCE**
Chargé de Mission au Secrétariat du Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur est nommée Conseiller Technique au sein du même Secrétariat

■ **FRANCOIS ERIC**
Commis à la Direction du Travail est nommé Attaché Principal au sein de cette même Direction

■ **FRAI BRIGITTE**
Secrétaire-Sténodactylographe dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Technique et Hôtelier de Monaco) est nommée Secrétaire d'Intendance dans le même établissement

■ **GERTALDI LORENZO**
Mécanographe dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Technique et Hôtelier de Monaco) est nommé Technicien dans le même établissement

■ **LORENZI NADA**
Administrateur Principal à l'Administration des Domaines est nommée Vérificateur Technique au Contrôle Général des Dépenses

■ **MARCHESANO CINDY**
Secrétaire-Sténodactylographe au Conseil Economique et Social est nommée Chef de Bureau au sein du même Conseil

■ **NOTTER ELENA**
Intervenant au Musée d'Anthropologie Préhistorique est nommée Assistant dans le même Musée

■ **PODEVIN LAURE**
Secrétaire-Sténodactylographe dans les Etablissements d'Enseignement (Lycée Technique et Hôtelier de Monaco) est nommée Attaché au Cabinet et Secrétariat Particulier du Ministre d'Etat

■ **RAVERA JEAN-LAURENT**
Chargé de Mission au Service du Droit International, des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales est nommé Chef de Service au sein de ce même Service

■ **SIMIEN SABRINA**
Attaché à la Direction du Travail est nommée Attaché Principal au sein de la même Direction

■ **VASSALLO MARC**
Adjoint au Secrétaire Général au Secrétariat Général du Ministère d'Etat est nommé Secrétaire Général Adjoint au sein du même Secrétariat

DÉPARTS À LA RETRAITE

■ **FANCIOTTO MARCEL**
Sous-Brigadier à la Direction de la Sécurité Publique

■ **FILIPPI CHRISTIAN**
Agent d'Accueil Qualifié au Service des Parkings Publics



LE TWEET DU MOIS

 **Gouvernement Monaco** @GvtMonaco

Toutes nos félicitations à l'**@AS_Monaco** pour sa superbe victoire contre **@Arsenal** hier soir !
#DagheMunegu !

8:46am · 26 Feb 2015



LE GESTE ÉCORESPONSABLE

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le chauffage et la climatisation représentent le premier poste de consommation d'énergie des bâtiments de l'État.

J'évite la climatisation, sinon je la règle au maximum 3 ou 4°C en dessous de la température extérieure et je ne descends pas en dessous de 23°C.



Je règle le thermostat de ma climatisation à 23°C et pas plus bas !

Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif !

02

Ministère d'État

Déploiement des nouveaux postes informatiques :
présentation de la Hotline

Les autorisations de tournage : comment ça marche ?

Mouvements au sein de la DRHFFP

Mémoire : remise du rapport établissant la liste des personnes
arrêtées et déportées durant la Seconde Guerre mondiale

La commission locale transfrontalière franco-monégasque

06

Département de l'Intérieur

Présentation de la Police Maritime et Aéroportuaire

Portrait de l'Adjudant-Chef Olivier Dréan, Chef d'Orchestre
des Carabiniers

L'actualité de la DENJS et les 30 ans du Stade Louis II

L'agenda de Fondation Prince Pierre

L'exposition patrimoniale du NMNM

10

**Département des Finances
et de l'Économie**

2014 : une année record pour le tourisme

La feuille de route de la DTC

Monaco Brands : Bilan après deux ans d'activité

Les timbres de l'OETP

« 2015, Année de la Russie à Monaco » à New-York

14

**Département des Affaires Sociales
et de la Santé**

Bilan du 4^e forum de la formation en alternance

Les congés maternité : vos droits et la marche à suivre

Présentation des Caisses Sociales de l'État

La journée des métiers en images

Stéphane Valéri revient sur les dossiers en cours lors
de la conférence de presse du Gouvernement

18

**Département de l'Équipement,
de l'Environnement et de l'Urbanisme**

Présentation de la Direction des Communications Électroniques

L'évolution des lignes de la CAM

Les ateliers sur l'acidification des océans

Opération Jeun'Élec

Mouvements au sein du Service de Maintenance
des Bâtiments Publics

22

**Département des Relations Extérieures
et de la Coopération**

Présentation des vœux aux membres du Corps Diplomatique
accrédités à Monaco

Session de sensibilisation à l'aide au développement

Les accréditations d'Ambassadeurs des mois de janvier
et de février

Jean-Luc Van Klaveren nommé Ambassadeur de Monaco
en Espagne

Gilles Tonelli : son parcours

Les missions de Thierry Uznanski, garçon de bureau du DREC

JDA #63 • Février 2015 - Journal de l'Administration - Mensuel

Conception-Rédaction Centre de Presse
André Vatrican (avatrican@gouv.mc) - Mathieu Magara (s1cdp@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Ministère d'État - Centre de Presse

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly Gallo, Manuel Vitali, Monaco Info,
Shutterstock.

Remerciements Nicolas Manuello, Marc Vassallo, Céline Cottalorda,
Lauriane Tubino, Julien Veglia, Véronique Herrera-Campana, Armand Déus,
Jean-Laurent Imbert, Coralie Passeron, ainsi que toutes les personnes ayant
participé à ce numéro.

ÉDITO

Bienvenue dans ce numéro 63 du Journal
de l'Administration.

C'est la vocation du JDA : vous proposer
une découverte vivante de nos services.

Dans cette édition, la rédaction lève le
voile sur la Division de la Police Maritime
et Aéroportuaire ou encore la Direction des
Communications Électroniques.

Nous dresserons également le bilan de Monaco
Brands, après plus de deux ans d'activité.

Découverte et information, encore et toujours :
les formalités pour les départs en congés
maternité n'auront plus de secrets pour vous,
tout comme les modifications des tracés
des lignes de la Compagnie des Autobus
de Monaco.

Bonne lecture !!!

**L'IMAGE****LE NOUVEAU GOUVERNEMENT PRINCIER**

Le 23 février dernier, le nouveau Conseiller pour les Relations Extérieures
et la Coopération prenait ses fonctions au sein du Gouvernement princier.
Auparavant Ambassadeur de Monaco en Belgique, aux Pays Bas et Chef de mission
auprès des institutions européennes, M. Gilles Tonelli succède à M. José Badia qui
occupera désormais les fonctions de Président Délégué de Monaco Inter-Expo.
Retrouvez le parcours de Monsieur Tonelli en page 25.

AUTORISATIONS DE TOURNAGE LE CENTRE DE PRESSE AU CŒUR DE LA DÉMARCHE



Plus de 800 autorisations de tournage ont été délivrées en 2014.

Les professionnels ou les particuliers utilisant du matériel professionnel doivent solliciter une autorisation de prises de vues en Principauté de Monaco auprès du Centre de Presse. Ce service, placé sous l'autorité directe du Ministre d'Etat, a pour mission d'instruire les demandes et de délivrer les autorisations de tournage. Chaque année, plus de 650 demandes, en moyenne, sont traitées.

UN SYSTÈME DE DEMANDE EN LIGNE EN FRANÇAIS ET ANGLAIS

Le processus de demande d'autorisation se fait en ligne directement à partir du site internet du Gouvernement (www.gouv.mc, rubrique Service Public – Entreprises). Après avoir créé un compte, l'utilisateur doit remplir un formulaire contenant un certain nombre de rubriques à renseigner avec précision pour la bonne instruction du dossier : nom de la société réalisatrice, nom du média diffuseur ou utilisation, nom du responsable, coordonnées... Lorsque le requérant a validé le formulaire, un mail de notification arrive automatiquement sur une boîte dédiée,

Le système en ligne permet de remplir le formulaire facilement et rapidement. La version du formulaire est disponible en français et en anglais

mediashooting@gouv.mc ainsi que sur l'application développée par la Direction Informatique permettant le traitement de la demande. Le formulaire est imprimé et les différentes informations qu'il contient sont vérifiées par l'attaché de presse qui, selon la nature du dossier, le transmet au Département de l'Intérieur pour instruction ou pour validation.

TRAITEMENT DES DEMANDES

Certaines demandes ne nécessitent aucune disposition spécifique et sont donc validées très rapidement.



Au sein du Centre de Presse, trois personnes, Lydie Calvas-Blanchon, Jean-Pierre Doria et Manuel Vitali, ont pour mission de centraliser et de traiter les différentes demandes d'autorisation de tournage.

Dès lors que des conditions particulières sont sollicitées telles que stationnement de véhicules, coupures de circulation, occupation de la voie publique..., plusieurs services sont consultés par le Département de l'Intérieur : Sûreté Publique, Direction des Affaires Maritimes, Aviation Civile, Police Maritime, Direction de l'Aménagement Urbain ou encore Mairie. Les conditions de faisabilité réunies, l'autorisation peut être délivrée avec des prescriptions spécifiques, si nécessaires (pour les vols de drones par exemple, obligation de prévenir l'Aviation Civile au décollage et à l'atterrissage et de délimiter le périmètre de sécurité).

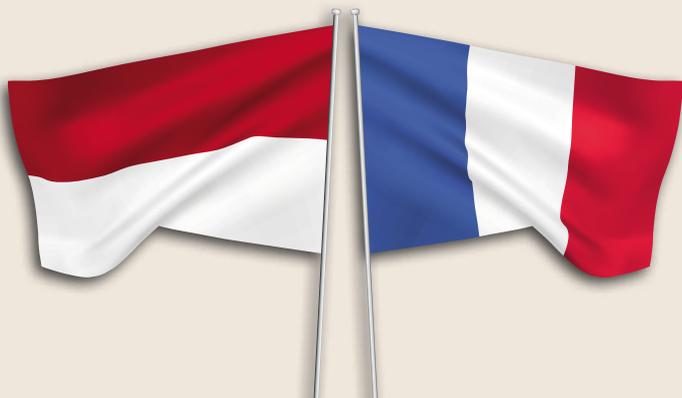
Une fois validée par le Département de l'Intérieur, l'autorisation est alors générée par l'application en format pdf. Elle est envoyée par mail au requérant qui doit la présenter lorsqu'un agent de la Sûreté publique effectue un contrôle.

Un cas particulier : le film de fiction

Pour les films (cinéma ou télévision), qu'ils soient tournés en intégralité ou en partie en Principauté, une version complète du scénario doit être soumise en français au Centre de Presse, un mois avant le début du tournage. Les services de presse du Palais Princier et de la SBM sont également consultés, notamment pour ce qui concerne l'image de la Principauté. Ces demandes suivent une procédure plus longue, les contraintes étant nombreuses (stationnement de gros véhicules, lieu d'implantation pour les acteurs et les techniciens, utilisation de travelling...).

Images Place du Palais et sur le territoire SBM

- Pour les prises de vue sur la place du Palais, une autorisation particulière est sollicitée auprès du Service de Presse du Palais qui délivre un document spécifique. On note que les prises de vues de nature commerciale ne sont pas autorisées (par exemple, un mannequin avec le Palais en arrière plan).
- Pour les prises de vues de sites appartenant à la Société des Bains de Mer (Casino, Place et Jardins du Casino, Café de Paris, Hôtel de Paris, Hermitage, Monte-Carlo Beach et Sporting), le requérant doit se rapprocher directement du Service Presse de la SBM.
- Il en va de même pour les sites dépendant de la Mairie (Jardin exotique notamment).



MONACO - FRANCE

Le 6 février, la commission locale transfrontalière franco-monégasque s'est réunie à Nice, au Palais préfectoral.

Créée en 2005, cette commission se tient régulièrement en alternance à Nice ou à Monaco. Elle a pour vocation de traiter les multiples questions pratiques de voisinage entre la Principauté et les collectivités territoriales des Alpes-Maritimes (réglementation, transport, aménagement, environnement, affaires sociales...) dans l'esprit de la « communauté de destin » qui unit les deux pays.

La réunion était coprésidée côté français par Adolphe Colrat, Préfet des Alpes-Maritimes, S.E. M Hadelin de La Tour-Du-Pin, Ambassadeur de France à Monaco et côté monégasque, par S.E. M Michel Roger, Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco, accompagné de tous les Conseillers de Gouvernement.

DEVOIR DE MÉMOIRE

UN RAPPORT SUR LA SECONDE GUERRE MONDIALE
REMIS AU PRINCE SOUVERAIN

Conformément au souhait de transparence et d'objectivité formulé par S.A.S. le Prince Albert II, le rapport élaboré par le groupe d'experts a été rendu public le 19 février, lors d'une conférence de presse. Le groupe d'expert était composé de :

- Thomas Foulleron, Directeur des Archives et de la Bibliothèque du Palais, Docteur en histoire,
- Maître Serge Klarsfeld, avocat et historien, membre de la C.A.V.S.
- Fernand Levi (†), Président de la C.A.V.S.
- Richard Marangoni, Commissaire divisionnaire de Police, Directeur-Adjoint de la Sécurité Publique de Monaco
- Jacques Wolzok s'est joint ultérieurement aux travaux, en qualité de Président de la C.A.V.S., succédant à Fernand Levi.

Le secrétariat a été assuré par Marc Vassallo, Secrétaire Général Adjoint du Ministère d'Etat.

Au printemps 2011, le Prince Souverain avait demandé à ce que des personnalités qualifiées puissent étudier, en toute impartialité, les sources disponibles portant sur les interpellations de personnes de confession juive opérées à Monaco de 1942 à 1944 afin que le voile soit levé sur cette période de l'Histoire.

Le 12 février 2015, S.A.S. le Prince Albert II a reçu ce groupe d'experts qui a établi la liste des personnes juives de Monaco arrêtées ou déportées

durant la Seconde Guerre Mondiale.

Le Souverain a par ailleurs, lors de cette rencontre, rendu hommage à Fernand LEVI, ancien Président de la Commission Monégasque d'Assistance aux Victimes de Spoliations, malheureusement décédé au mois d'août 2014.

Le 19 février 2015, le rapport a été rendu public lors d'une conférence de presse. Il est consultable en ligne sur le Portail du Gouvernement Princier.

FOCUS

MOUVEMENTS AU SEIN DE LA DIRECTION
DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION
DE LA FONCTION PUBLIQUE**Départ à la retraite
de Jean-Pierre Bernardi**

Entré dans l'Administration en 1982, Jean-Pierre Bernardi a débuté à la Direction du Budget et du Trésor.

Il y a occupé successivement les postes de Commis Comptable, de Comptable, de Contrôleur, de Contrôleur Principal,

de Chef de Section, puis d'Inspecteur.

En 2011, il intègre la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique en qualité d'Adjoint au Directeur, puis de Directeur Adjoint à compter du 12 juillet 2014. M. Bernardi a mené une carrière exemplaire de plus de 30 ans, tant par ses compétences que par son dévouement sans faille au service de l'Etat, lesquels lui ont valu d'être nommé au grade de Chevalier dans l'ordre de Saint Charles en 2013. Retraité depuis le 12 janvier dernier, il continue néanmoins à apporter ses connaissances et ses compétences dans la conduite du projet de SIRH (Système d'Informations Ressources Humaines, Payes, Retraites).

**Magali Imperti-Comte
nommée Adjoint au Directeur**

Diplômée d'une Maîtrise en Gestion des Ressources Humaines et d'un DESS dans le domaine de la Communication Interne, Magali Imperti-Comte est issue de la promotion 1999 du Vivier.

Après un an passé à la Direction du Travail, où elle était en charge de la mise en place de la Cellule Emploi-Jeunes, elle rejoint la banque UBS Monaco en tant que responsable des Ressources Humaines. Elle retrouve l'Administration après 9 années passées dans le privé en tant que Chargé de Mission au sein de la DRHFFP pour développer l'aspect gestion des Ressources Humaines au sein de la Fonction Publique. En janvier 2015, elle succède à Jean-Pierre Bernardi en qualité d'Adjoint au Directeur des Ressources Humaines.

DÉPLOIEMENT

LA DIRECTION INFORMATIQUE S'OCCUPE DE TOUTES VOS DEMANDES



Ici, le personnel répondant aux appels des utilisateurs « en détresse ». Détachés par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, ils ont pour mission de recueillir les appels, de saisir informatiquement les demandes sur un logiciel spécialement adapté et de les transférer au personnel compétent de la Direction Informatique.

Le 19 janvier a débuté le déploiement des nouveaux postes informatiques dans les services de l'Administration. Pendant près de 4 mois, les nouveaux postes seront installés dans chaque service et les utilisateurs seront formés aux changements. Face aux interrogations naturelles que soulève ce changement, le JDA fait le point sur le dispositif mis en place par la Direction Informatique.

Comme nous l'écrivions dans le précédent numéro, une hotline renforcée est depuis le début de l'opération à la disposition des utilisateurs. Il suffit de composer le 19 23. Tout comme le système de « tickets », disponible sur les nouveaux postes déployés, cette initiative permet de centraliser les problèmes liés à l'informatique dans le Gouvernement.

Des guides et des vidéos sont également disponibles sur la page d'accueil des nouveaux postes informatiques.

Jean-Claude Chanteloube, Directeur de l'Informatique, et son équipe expliquent : « La mise en place d'un accueil téléphonique (Hotline) permet l'enregistrement immédiat de l'ensemble des demandes des utilisateurs liées au poste de travail et aux applications informatiques.



L'équipe technique de la Direction Informatique avec de gauche à droite :
Au 1^{er} plan : Nouredine Aboussabr, Clément Néri, Martin Maino
Au 2^e plan : Nathalie Debuire, Carine Loulergue, Christian Vallosio
Au 3^e plan : David Vignoli, Patrick Pellissier, Jean-Claude Chanteloube
(Absents sur la photo : Carole Milosavljevic et Patrice Siracusa)

Deux personnes ont récemment intégré la Direction. Elles ont pour mission principale de transférer, via un logiciel spécialisé, les demandes des usagers à l'équipe technique. »

TRAVAIL D'ÉQUIPE

À ce stade, c'est au tour de la Division Infrastructure/Bureautique de la Direction Informatique de prendre le relais. Grâce à cet outil informatique, les demandes sont triées et

Le déploiement en chiffres

Dans cette situation intermédiaire, où le parc informatique est en cours de renouvellement, 400 personnes environ bénéficiaient déjà de nouveaux postes informatiques au 12 février 2015. 1000 autres usagers attendent leur tour. Autant de questions et de problèmes potentiels pour la Division Infrastructure/Bureautique de la Direction Informatique.

catégorisées afin d'être traitées au plus vite en fonction de leur niveau de sévérité et d'impact. Composée de 10 personnes, tous possèdent de solides compétences avec chacun ses domaines de spécialisation. En effet, nombreux sont les types de problèmes rencontrés. Ceux-ci vont du plus basique (carte à puce oubliée), au plus compliqué comme le dysfonctionnement du réseau. Toujours à l'écoute, la Direction Informatique et son équipe technique prendront le temps nécessaire pour répondre à toutes vos questions et remédier à vos problèmes.

COMPAGNIE DES CARABINIERS DU PRINCE **PORTRAIT D'UN CHEF D'ORCHESTRE DANS L'AIR DU TEMPS**



L'Orchestre faisant partie intégrante du Corps des Carabiniers, les musiciens doivent remplir les critères de sélection et passer avec succès les examens avant de pouvoir incorporer la Compagnie. Compte tenu du peu de temps de préparation pour les concerts, et du niveau de l'Orchestre, les postulants doivent avoir de solides bases musicales et maîtriser au moins un instrument.

Le 18 mars prochain, l'Orchestre des Carabiniers du Prince se produira à l'Auditorium Rainier III pour un concert de musique de films avec des reprises de mélodies connues du 7^e art. Entretien avec l'Adjudant-Chef Olivier Dréan, Chef d'Orchestre, qui révèle comment se conçoit un tel spectacle.

La mission principale d'un Carabinier du Prince est de « Protéger et Servir » le Souverain et Sa Famille. Cependant certains Carabiniers ont plus d'une corde à leur arc. Quelques uns sont plongeurs, menuisiers, motards ou encore mécaniciens. Aujourd'hui, la Compagnie compte également 22 musiciens qui font toute partie de l'Orchestre des Carabiniers du Prince.

DE YOUTUBE À LA PLACE DU PALAIS

Dans le bureau de l'Adjudant-Chef Dréan, le Chef d'Orchestre, les écrans d'ordinateurs se mêlent aux partitions et sa trompette n'est jamais loin. En pleine préparation du prochain concert, c'est dans sa discographie personnelle

ou sur Youtube, site web d'hébergement de vidéos, qu'il va trouver les versions de référence des musiques qu'il inscrira au programme de l'Orchestre. Cette étape est le début d'une préparation bien spécifique :

- Après avoir fait son choix, le Chef réalise un relevé des notes, de la structure et de



Olivier Dréan est originaire de Bretagne. Père de trois enfants, il commence à pratiquer la musique à l'âge de 7 ans. Il intègre successivement les conservatoires de Lorient et de Paris. Alors qu'il fait son service militaire à Paris, il intègre la troupe musicale de son contingent. Sa carrière militaire le mènera ensuite à Tahiti où, pendant trois ans, il sera professeur de musique dans une base militaire. En 2006, il intègre l'orchestre de jazz de l'O.T.A.N avant d'en devenir le Chef d'Orchestre en 2009. L'Adjudant-Chef Dréan est chef d'Orchestre du Corps des Carabiniers depuis le 1^{er} octobre 2013.

l'ambiance du morceau choisi puis adapte l'original aux différentes partitions écrites sur mesure pour chaque musicien de l'Orchestre en fonction de ses capacités.

- Il saisit ensuite les partitions grâce à un logiciel informatique spécialisé qui lui permet de mettre en forme les arrangements pour les vents, les cuivres et autres types d'instruments. Un gain de temps considérable par rapport au passé où il écrivait chacune des notes à la main.
- Olivier Dréan imprime ensuite des partitions nominatives en fonction des instruments utilisés et les distribue à chaque instrumentiste. Ces derniers doivent, dans la mesure du possible, déchiffrer les nouveaux morceaux sur leur temps de repos, à la maison en attendant le jour de la répétition avec les collègues.
- Vient alors le temps des répétitions. La caserne dispose d'une pièce spécialement aménagée qui accueille les musiciens. Pendant 3 jours, avant le concert, ce sont 10 heures qui sont consacrées aux répétitions. D'abord instrument par instrument ; puis la « générale », pour que tout soit réglé avant le grand soir.
- Lors des concerts, l'Adjudant-chef et les musiciens arborent leurs tenues de gala. Pour les représentations protocolaires, telles que la Fête Nationale, ils portent leur grande tenue de service, selon la saison.

STADE LOUIS II

30 ANS DE BONS ET LOYAUX SERVICES



Quelques dates clés de la construction du stade :

- 1980 : Fin de la construction du terreplein de Fontvieille et début du chantier du Stade LOUIS II
- 1984 : Fin du gros œuvre du Stade LOUIS II
- 1985 : 25 Janvier - Inauguration du Stade en présence de la Famille Princière et de S.E. Juan Antonio Samaranch, Président du CIO

Bâtiment emblématique de la Principauté, notamment avec ses arcades mondialement connues, le Stade Louis II a fêté le 25 janvier 2015 ses 30 années d'existence.

Henry Pottier (au centre de la photo), son architecte, s'était attaché à suivre les volontés du Prince Rainier III qui souhaitait un bâtiment :

- parfaitement intégré au quartier d'un point de vue architectural,
- omnisports, pour élargir l'offre sportive,
- aux normes internationales, pour pouvoir accueillir les plus grandes manifestations,
- rationnel et exploitant de manière optimale tout l'espace (ceinture de bureaux commerciaux et administratifs, restaurant, salles de sport, parkings),
- à la pointe des dernières technologies et/ou tendances (précurseur dans de nombreux domaines, comme la vidéosurveillance, l'installation de pupitres de presse dans les tribunes, ...).

Depuis son ouverture, le Stade Louis II est géré par la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.



Inauguré par le Prince Rainier III en 1985, le Stade Louis II a coûté 594 millions de francs (soit environ 156 millions d'euros). Sa surface totale bâtie est de 145 000 m² dont 11500 m² à usage de bureaux commerciaux et 2400 m² à usage de locaux commerciaux.

Le saviez-vous ?

La Principauté peut se prévaloir du premier terrain de Football en étage au monde : il est construit à 13 mètres au-dessus du sol.

NMNM

DECOUVERTE D'UNE COLLECTION PATRIMONIALE

Depuis le 22 janvier, la nouvelle exposition «Construire une Collection» est présentée par le Nouveau Musée National de Monaco (NMNM). Le public pourra y découvrir une sélection d'œuvres acquises depuis 10 ans par le Musée National, dans le cadre de la revalorisation de sa collection.

Elle est composée de deux volets : dans un premier temps, jusqu'au 7 juin, l'exposition est installée à la Villa Paloma et met en lumière le rapport entre l'art et la science, au travers d'œuvres d'artistes éminents.

Du 21 mars au 27 septembre à la Villa Sauber, la deuxième partie de l'exposition présentera des œuvres qui ont été inspirées par des collections, ou sont-elles mêmes devenues des collections.



«Construire une Collection», est aussi, en quelques sorte, un point d'étape, un peu plus de 10 ans après la naissance du projet pour la préfiguration du Musée (2003) et 5 ans après l'ouverture de la Villa Paloma, qui avec la Villa Sauber, a définitivement formé le Nouveau Musée National de Monaco.

Nouveau Musée National de Monaco

Villa Paloma : 56 boulevard du Jardin Exotique

Villa Sauber : 17 avenue Princesse Grace

Tél. +377 98 98 19 62

PRÉSENTATION

LA DIVISION DE LA POLICE MARITIME ET AÉROPORTUAIRE



Le contrôle aux frontières demeure capital, puisque les ports peuvent dans certains cas être des accès à l'espace Schengen. A l'instar de ce qui se passe pour les hôtels, des contrôles réguliers sont effectués à titre préventif, en s'appuyant sur le réseau Interpol.

Entité particulière au sein de la Sûreté Publique, la Division de la Police Maritime et Aéroportuaire (DPMA) est composée de 35 collaborateurs, avec à sa tête, le Commandant-principal, Patrick Reynier.

Le JDA vous invite à découvrir ce service essentiel pour la sécurité de la Principauté.

Créée par décision du Prince Rainier III, la Division avait, à l'origine, pour mission d'assurer le contrôle des embarcations dans le port Hercule. Au fil du temps, les missions, comme les effectifs, se sont étoffés.

Aujourd'hui, la DPMA assure :

- l'ensemble des missions dévolues à la police dans les zones portuaires monégasques, les eaux intérieures comme les eaux territoriales ;
- le sauvetage en mer (en coopération étroite avec le CROSSMED (Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage – Méditerranée) ;
- le contrôle aux frontières ;
- la surveillance des plages ;
- la gestion de la sécurité des escales.

Comme son nom l'indique, la division de la Police Maritime et Aéroportuaire se divise en deux unités distinctes.



La DPMA est composée de 35 éléments :

- 1 Commandant principal de police Chef de division : Patrick REYNIER ;

Un état-major :

- 1 Commandant principal de police, adjoint du Chef de division ;

- 3 Brigadiers-chefs ;

- 1 Sous-brigadier

Secrétariat :

- 1 Agent de police

Et :

- 6 Sous-brigadiers
- 22 Agents de police

L'unité Maritime

Elle comprend plusieurs fonctionnaires possédant des compétences particulières :

- B.N.S.S.A. (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)
- Permis côtier
- Permis hauturier
- Habilitation à la plongée à -40 mètres voir -60 pour certains
- Monitorat de plongée
- T.I.S. (Technicien d'Investigation Subaquatique)

Quelques collaborateurs cumulent plusieurs de ces qualifications, ce qui permet de constituer des équipes polyvalentes, susceptibles de répondre aux différentes missions confiées à cette division.

En outre, au sein de l'unité « Maritime », une cellule se charge du « Renseignement et du Contrôle Transfrontalier », tandis que chaque année durant la saison estivale, une autre est créée pour assurer la surveillance de la plage du Larvotto (avec 5 Maîtres-Nageurs Sauveteurs recrutés pour la saison).

3 embarcations sont mises à la disposition de la « Maritime » :

- La vedette « tout-temps » La Vigilante
- Le canot d'intervention rapide Le Libeccio
- Un canot d'intervention type « zodiac »

L'unité Aéroportuaire

Elle est composée d'un Sous-brigadier et de trois Agents de police qui sont affectés à temps plein à l'Héliport. Ils y assurent le contrôle des passagers, ainsi que toutes les missions pouvant être dévolues à la police dans et aux abords immédiats des bâtiments.



La Division est dirigée par le Commandant-Principal, Patrick Reynier. Elle est également chargée d'assurer des missions de secours et de surveillance aux abords de l'Héliport

La DPMA en chiffres (2014)

- 6 arrestations
- 175 paquebots soit plus de 270.000 passagers contrôlés
- 1280 navires de plaisance contrôlés, soit plus de 15.000 personnes
- Un peu plus de 34.000 vols d'hélicoptères accueillis, soit plus de 90.000 passagers contrôlés
- 21 interventions en mer
- Plus de 250 services d'ordre

Sur la plage : plus de 1.100 soins et 35 transports au CHPG

SUR L'AGENDA DE LA FONDATION PRINCE PIERRE « SECRETS D'HISTOIRE »... ET CHOCOLAT

Durant le mois de mars le Théâtre des Variétés accueillera deux conférences.

- La première se déroulera le lundi 9 mars et sera consacrée aux secrets... de réalisations de la célèbre émission de télévision « Secrets d'Histoire ». Intitulée « **Derrière l'écran : les secrets de «Secrets d'histoire»** », la conférence sera conduite par son présentateur vedette, Stéphane Bern.
- La seconde conférence intitulée « **De la fève à la tablette** » abordera le thème du chocolat au travers d'une rencontre avec Pierre Marcolini. Rendez-vous le lundi 30 Mars.

COMMÉMORATION DEUX ÉLÈVES DE LA PRINCIPAUTÉ À AUSCHWITZ

Du 26 au 28 janvier derniers, deux élèves monégasques ont accompagné la Délégation officielle menée par Monsieur BADIA (Département des Relations Extérieures et de la Coopération) lors d'un voyage en Pologne dans le cadre du 70^e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz.

Roxane LANZA, élève de Terminale L au lycée François d'Assise-Nicolas-Barré, et Mickaël RYCKMANS, élève de Terminale ES 1 au lycée Albert 1^{er}, étaient à cette occasion accompagnés de Madame Nicole ABECASSIS, professeur agrégé de philosophie au lycée François d'Assise-Nicolas Barré.

Ces deux élèves ont tenu à partager cette expérience exceptionnelle avec leurs camarades, en prévision d'un second voyage scolaire en avril prochain, qui permettra à 23 lycéens de la Principauté de se rendre en Pologne et en Allemagne.



TOURISME EN PRINCIPAUTÉ

2014 : LES CHIFFRES D'UNE NOUVELLE ANNÉE RECORD

La période estivale, durant laquelle 75 % des recettes touristiques sont effectuées, a été mouvementée en 2014. En effet, on constate une forte disparité selon les mois ; juin et juillet ont été pénalisés par la météo alors que le mois d'août a battu tous les records. Ainsi le taux d'occupation enregistré de 88,4% (tous hôtels de la destination confondus) représente le plus haut taux absolu, de même que le prix moyen de 380,65€ pour la grande hôtellerie monégasque.

Pour la cinquième année consécutive le Revenu par Chambre Disponible et le Taux d'Occupation sont en hausse dans la grande hôtellerie monégasque. Ces excellents résultats enregistrés par la Direction du Tourisme et des Congrès, témoignent de la bonne santé économique de la Principauté. Le JDA vous propose de revenir, en chiffres, sur cette année exceptionnelle.

65

Il s'agit du pourcentage atteint par le Taux d'Occupation (TO) pour l'année 2014 dans la Grande Hôtellerie monégasque. Ce bon résultat mérite d'être souligné, compte tenu des événements extérieurs qui ont émaillés l'année passée (crise politique en Ukraine ou une météo défavorable en juin et en juillet dans le Sud de l'Europe).

Depuis 2009, le Revenu Moyen par Chambres louées (RMC) a enregistré une hausse de 11,93%. Le Revenu par Chambre Disponible (RevPAR) a progressé, quant à lui, de 34,3% sur les 5 dernières années. (CF encadré explication)



Guy Antognelli, en charge de la Statistique et de la Prospective à la DTC, a présenté les chiffres de cette année record. Malgré les bons résultats cités, le bilan annuel en nombre de chambres louées, toutes catégories d'hôtels confondus, est légèrement en baisse, atteignant les 585.325 contre 587.431 en 2013 (-0,36%). Ces chiffres en baisse sont directement liés aux travaux engagés

17

C'est le pourcentage que représente le pays leader en termes de nuitées en 2014. C'est la France qui arrive en tête, largement devant la Grande Bretagne qui avoisine les 13% ou encore l'Italie à 12%. Suivent dans l'ordre, les Etats-Unis (9,69%), l'Allemagne (4,31%), la Suisse (4%), la Belgique (2,27%), l'Australie (2,19%), le Canada (2,15%), l'Ukraine (1,56%), les Pays-Bas (1,32%), l'Espagne (1,31%), le Japon (1,27%) et l'Autriche (1,05%).

À noter que les 15 premières nationalités mentionnées ci-dessus comptent chacune pour plus d'un pour cent des parts de marché et totalisent à elles-seules 80% du total des nuitées/personnes en Principauté pour 2014.

Le Taux d'Occupation (TO) est le rapport entre le nombre de chambres occupés et le nombre de chambres offertes par les hôtels

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) est obtenu en divisant la Recette par le nombre de chambres disponibles. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) est obtenu en divisant la Recette par le nombre de chambres vendues.

TOURISME ET CONGRÈS LA FEUILLE DE ROUTE EST FIXÉE

Le 16 février dernier la Direction du Tourisme et des Congrès réunissait ses bureaux de représentation à l'étranger. Le même jour, une soirée était organisée afin de présenter la feuille de route qui fixait les objectifs pour les trois années à venir.

Lors d'une présentation interactive, Guillaume Rose, Directeur du Tourisme et des Congrès, a ainsi mis en exergue les axes à suivre jusqu'en 2018, année de l'ouverture du nouvel Hôtel de Paris.

Priorité est donnée à l'accueil, à l'amélioration de la destination Monaco, à la coopération (entre les bureaux) et à la qualité des relations humaines.



Outre la présentation du Directeur du Tourisme et des Congrès, deux nouveaux bureaux ont été présentés : ceux installés au Brésil et à Singapour (ce bureau sera compétent aussi pour la Malaisie, l'Indonésie, la Thaïlande, Taiwan, Hong Kong, la Corée du Sud et la Chine continentale), depuis le début de l'année et qui comptent désormais parmi les 10 bureaux de la DTC à travers le monde.

TOURISME ET CONGRÈS

**LANCEMENT À NEW YORK DE
« 2015, L'ANNÉE DE LA RUSSIE À MONACO »**



Le lancement de «2015, Année de la Russie à Monaco» aux Etats-Unis fut couronné de succès, mettant en valeur la destination et donnant un réel avant-goût des célébrations en Principauté. Temps fort, le concert avec des interprétations de Prokofiev et de Tchaïkovski, sous la direction de Maître Valery Gergiev qui dirigera l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo le 19 juillet dans la Cour d'Honneur du Palais Princier.

À l'occasion de «2015, Année de la Russie à Monaco», le Monaco Government Tourist Office de New York a organisé, le 28 janvier, un évènement destiné à la presse, sur les thèmes de la gastronomie et de la musique classique russes, auquel une vingtaine de journalistes a assisté.

Accueillis par Cindy Hoddeson du MGTO, les médias de renom qui étaient présents pour l'occasion (tels que le New York Times, Bloomberg TV, le New York Post, Yahoo Travel ainsi que des médias russes comme Russian Television Network of America) ont apprécié l'évènement.

La soirée a débuté par un dîner privé au célèbre restaurant «The Russian Tea Room», suivi d'une représentation exceptionnelle de l'Orchestre du Théâtre Mariinsky de Saint-Petersbourg au prestigieux «Carnegie Hall».



LES MISES EN VENTE DE L'OFFICE DES ÉMISSIONS DES TIMBRES POSTES

Le 5 février dernier, l'OETP a procédé à la mise en vente de 3 nouveaux timbres :

• EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

Organisée par la Société Canine de Monaco, la prochaine Exposition canine internationale se déroulera les 9 et 10 mai 2015. Le timbre représente un Braque allemand à poil court.

• MONTE-CARLO ROLEX MASTERS

Du 11 au 19 avril 2015, les meilleurs joueurs du monde s'affronteront sur la terre battue du Monte-Carlo Country Club. En 2014, le Suisse Stanislas Wawrinka a inscrit son nom au palmarès du tournoi monégasque en s'imposant face à son compatriote Roger Federer.

• CONCOURS INTERNATIONAL DE BOUQUETS

Le 48^e Concours international de bouquets aura lieu les 30 et 31 mai 2015. Le timbre représente un des bouquets lauréats de l'édition précédente dont le thème était « la rose ».



MONACO BRANDS

PROTEGER, VALORISER ET DÉFENDRE L'IMAGE DE MONACO



Ici Pierre Médecin, Président Délégué de Monaco Brands et Elodie Rengel, la Juriste de l'entité. Monsieur Médecin est également Conseiller Technique au Département des Finances et de l'Economie.

Créée en 2012, cette société anonyme, dont l'actionnaire unique est l'État, a pour but de gérer l'image de l'ensemble du portefeuille des « Marques de l'État de Monaco », dont elle est propriétaire ou licenciée par contrat de licence. Après plus de deux ans d'activité c'est le temps d'un premier bilan. Entretien avec Pierre Médecin, Président Délégué de Monaco Brands.

Petite piqûre de rappel : toute utilisation des termes « MONACO » et/ou « MONTE-CARLO », sous quelque forme ou sur quelque produit que ce soit, doit être



La page du site Internet Monaco Brands : www.monacobrands.mc

préalablement autorisée par Monaco Brands et faire l'objet d'un contrat de licence dont les modalités financières font l'objet de négociation en fonction du type d'activité concernée. Voici donc la mission essentielle de la société anonyme.

Trois ans plus tard...

Monaco Brands a su asseoir la légitimité des marques « MONACO » et « MONTE-CARLO » grâce à leur enregistrement dans de nombreux pays pour les produits que la société licencie.

À ce titre, près d'une soixantaine de contrats de licences ont été signés dans les domaines aussi variés que les souvenirs, les vêtements sportswear (Geographical Norway), le champagne (Royal Riviera Palais Princier), l'automobile (Skoda Monte-Carlo), la radio (RMC1 et Chik Radio Monte-Carlo), la téléphonie mobile (Windows Phone Monaco). Par ailleurs, de nombreux autres accords sont en cours de négociation.

« La signature d'autant de contrats en si peu de temps est un résultat qui ne peut que nous satisfaire » souligne Pierre Médecin.

Et maintenant...

Un partenariat a été signé à l'automne dernier avec un acteur bien implanté dans le milieu de la parfumerie pour développer le parfum « MONACO » d'ici fin 2016. L'annonce en a été faite l'an dernier, lors du rendez-vous

annuel des professionnels du secteur à Cannes. L'objectif premier est d'étendre la protection des marques dans les pays où la Principauté peut se prévaloir d'une certaine légitimité sur les produits et services liés à son image d'excellence. Pierre MEDECIN précise : « Outre la partie juridique, le déploiement des marques par la commercialisation de produits donnera des preuves d'usage et donc du lien étroit avec Monaco »

Monaco Brands c'est :

- Une équipe de direction et un service juridique (un recrutement prévu en 2015)
- De nombreux partenaires : un agent de licence et conseil en marketing, un agent en communication, deux cabinets d'avocats et un cabinet juridique
- Près de 80 contrats conclus avec nos licenciés pour plus de 300 demandes

Le saviez-vous ?

- Aujourd'hui, Monaco Brands est titulaire d'une centaine de marques dont « MONACO » et « MONTE-CARLO ». La société anonyme est également le licencié exclusif de la marque « Palais Princier ».
- La Direction de Monaco Brands tient à préciser que la société anonyme n'a aucune légitimité et aucun droit s'agissant des dépôts de demandes par des tiers auprès de la Direction de l'Expansion Economique pour des noms de sociétés ou d'enseignes reprenant les termes « MONACO » et/ou « MONTE-CARLO ». Seule l'Administration est à même de se prononcer sur ces dossiers.
- Il en est de même concernant la gestion de l'extension des noms de domaines en « .mc » gérée par la Direction des Communications Electroniques.

DOSSIER

PRÉSENTATION DES CAISSES SOCIALES DE MONACO



Afin d'assurer leurs missions, les Caisses Sociales s'organisent autour du principe de séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable.

Les « Caisses Sociales de Monaco » désignent l'organisation administrative commune qui assure le fonctionnement de quatre régimes de prestations sociales ayant une personnalité juridique, des instances décisionnelles et une gestion budgétaire totalement distinctes.

Les Comités de Contrôle des quatre caisses (CCSS, CAR, CAMTI et CARTI) sont présidés par le Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, et leurs Comités Financiers sont présidés par le Conseiller

de Gouvernement pour les Finances et l'Economie.

Les salariés bénéficient des prestations médicales et familiales ainsi que des retraites de base servies respectivement par la Caisse de Compensation des Services Sociaux (CCSS) et la Caisse Autonome des Retraites (CAR).

La Caisse d'Assurance Maladie, Accident et Maternité des Travailleurs Indépendants (CAMTI) et la Caisse Autonome des Retraites des Travailleurs Indépendants (CARTI) assurent le service de ces mêmes prestations, à l'exception des prestations familiales,

aux commerçants, artisans et professions libérales.

En plus de ces missions de base, la responsabilité de la CCSS a été étendue au recouvrement des cotisations appelées par l'Office de la Médecine du Travail, la Caisse de Garantie des Créances des Salariés, la Caisse des Congés Payés du Bâtiment, ainsi que celles de retraite complémentaire pour les employés de maison et, depuis le 1er janvier 2011, elle assure également la collecte des contributions d'assurance chômage pour le compte de l'UNEDIC. L'Agent-Comptable et ses Délégués assurent, non

seulement, la vérification de tous les ordonnancements du Directeur et de ses Services, avec un taux élevé de vérification effective des décomptes de prestations, mais également celle des opérations d'immatriculation, et la validation de toutes les chaînes métiers susceptibles de déboucher sur des ouvertures de droit ou des opérations comptables et de paiement. Les Services sont pour leur part organisés en unités fonctionnelles (prestations médicales, retraite, allocations familiales, recouvrement, contrôle médical ...) opérant indifféremment pour les différentes Caisses.



Dans le domaine opérationnel, **l'enjeu majeur pour l'Organisme au cours des prochaines années est la poursuite de l'industrialisation de ses outils de production avec, comme triple objectif, l'amélioration du Service rendu à l'assuré, la dématérialisation des échanges, et l'automatisation des procédures de décomptes.**

A ce jour, les Caisses Sociales proposent déjà de nombreux services en ligne tels que la feuille de soins électronique médecins, la consultation de compte, la transmission

des fiches de décomptes maladie aux assurances complémentaires ou encore, la télédéclaration/ télépaiement des cotisations CCSS-CAR et des contributions d'assurance chômage. Dans les prochains mois, cette offre sera complétée par la télétransmission des factures de pharmacie, la feuille de soins électronique dentaire, la télédéclaration des cotisations des employés maison ainsi que la modernisation du site internet avec le support des terminaux mobiles, et la mise en ligne d'une version en langue anglaise.

Les CMS en quelques chiffres :

- **235 salariés,**
- **Un « chiffre d'affaires » annuel de 535 millions d'euros,**
- **Un budget de fonctionnement de 20,5 millions d'euros, représentant 3,8 % du « chiffre d'affaires »,**
- **1,4 milliard d'euros de Fonds Propres, y compris en actifs immobiliers,**
- **944 logements en gestion locative qui constituent la partie immobilière des investissements du Fonds de Réserve de la CAR,**
- **Un budget de grands travaux pour l'entretien et la rénovation des immeubles de l'ordre de 1 million d'euros par an.**
- **107.300 effectifs gérés**
- **Volume traité annuellement : 805.000 feuilles de soins, 60.000 avis médicaux, 8.000 immatriculations de nouveaux salariés, 2.600 demandes de pensions**

L'ACTU EN IMAGES

21^e JOURNÉE DES MÉTIERS AU COLLÈGE CHARLES III

Le 5 février, se tenait la 21^e Journée des Métiers, organisée par la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, au Collège Charles III.

A cette occasion, Mme Isabelle Bonnal, Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports a accueilli M. Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé, un représentant du Conseil National, Mme Maryse Battaglia, responsable de la Commission d'Insertion des Diplômés, des représentants de la Mairie, ainsi que de très nombreuses personnalités de la Principauté.

Cette journée a été l'occasion pour les élèves des classes de Troisième et de Première de la Principauté de pouvoir échanger avec de nombreux représentants du monde professionnel et d'enrichir leur réflexion quant à leur future carrière.

Les grands secteurs de la Principauté étaient présents, notamment le secteur du tourisme et de l'hôtellerie, représenté par la SBM. Le Centre Hospitalier Princesse Grace présentait les carrières conduisant aux professions médicales et paramédicales. Le secteur bancaire et celui des télécommunications (avec Monaco Telecom) ont également tenu à participer à ce temps fort destiné à favoriser l'orientation des élèves.



M. Paul Masseron, Conseiller de Gouvernement pour l'Intérieur, M. Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé et Mme Isabelle Bonnal, Directeur de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

La Direction de la Sécurité Publique et la Force Publique de Monaco, la Légion Etrangère française, les Armées de Terre, de Mer et de l'Air françaises ont également participé à cette journée. Le Centre d'Information de l'Education Nationale est resté mobilisé afin de répondre aux questions des élèves.

ZOOM

LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR LES CONGÉS MATERNITÉ



Mme Candice Fabre, Chef de Service du Service des Prestations Médicales de l'Etat, et M. Michaël Boldrini, Contrôleur.

Le JDA vous propose de découvrir les démarches à suivre afin de bénéficier du congé de maternité pris en charge par le Service de Prestations Médicales de l'Etat (SPME).

La future mère immatriculée auprès du Service des Prestations Médicales de l'Etat (SPME) en tant qu'assurée ou ayant droit doit déclarer sa grossesse auprès de ce service au moyen de l'imprimé intitulé « Feuille d'Examen Prénatal ».

Pour ce faire, la future mère doit faire remplir, par son Médecin, les rubriques relevant de sa compétence dans l'imprimé « Feuille d'Examen Prénatal », compléter les autres rubriques de cet imprimé, et l'adresser au SPME en vue de faire une demande de carnet de maternité. Cette démarche doit être accomplie avant la fin du 3^e mois de grossesse.

Dès réception de l'imprimé « Feuille d'Examen Prénatal » complété, et seulement si la future mère remplit les conditions d'ouverture de droit, un carnet de maternité lui sera délivré par le SPME. Ce carnet contient tous les documents que la future mère devra utiliser tout au long de sa grossesse.

Il a été conçu pour simplifier les formalités administratives indispensables à la mise en œuvre des droits de la future mère et de la guider dans les actes médicaux et d'investigation nécessaires à la surveillance de sa santé et de celle de son bébé.

Tous les actes prévus par le carnet de maternité sont remboursés à 100% du tarif de responsabilité par le SPME. Par ailleurs, à partir du 1^{er} jour du 6^e mois de grossesse, tous les soins médicaux de la future mère liés ou non à la grossesse sont remboursés à 100% du tarif de responsabilité par ce service.

La durée du congé de maternité dépend de la composition du foyer (nombre d'enfants déjà à charge ou déjà nés viables) et du nombre d'enfants attendus.

Ainsi, en cas de naissance simple :

- quand le foyer a moins de 2 enfants à charge, le congé de maternité est d'une durée de 16 semaines ;
- quand le foyer élève déjà 2 enfants ou plus, la durée totale du congé de maternité est fixée à 26 semaines.

En cas de naissance gémellaire, la durée du congé est de 34 semaines. Quand plus de deux enfants sont à naître, elle est de 46 semaines. Dans ces deux cas, les durées demeurent les mêmes quel que soit le nombre d'enfants déjà à charge.



Le carnet permet le suivi médical de la future mère et du nourrisson.

Pour ce qui concerne le congé de paternité, le père doit avoir une immatriculation auprès du SPME produisant effet et être en activité au moment du début du congé. Il doit formuler une demande de mise en congé de paternité auprès du Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique sous couvert de son chef de service. Le congé de paternité est de 12 jours calendaires consécutifs en cas de naissance simple, ou de 19 jours en cas de naissances multiples ou si le foyer a déjà au moins 2 enfants à charge. Ce congé peut être pris en totalité ou en partie seulement et doit débuter dans les 4 mois qui suivent la naissance de l'enfant. En 2014, 72 carnets de maternité ont été délivrés contre 73 en 2013.

Contacts :

Mme Florence VIGNON,

Contrôleur : 98.98.83.14, jvignon@gouv.mc.

M. Michaël BOLDRINI,

Contrôleur : 98.98.82.95, mboldrini@gouv.mc

(en cas d'absence de Mme VIGNON)

MÉTIERS

SUCCÈS DU 4^e FORUM SUR LA FORMATION EN ALTERNANCE



Stéphane Valeri, Conseiller de Gouvernement pour les Affaires Sociales et la Santé en visite au 4^{ème} Forum de la Formation en Alternance, en compagnie de Sophie Vincent, Chef de Service du Service de l'Emploi.

Le 18 février, se tenait le 4^e Forum de la Formation en Alternance à l'Auditorium Rainier III. Organisé par le Service de l'Emploi et la Cellule Emploi Jeunes, sous l'égide du Département des Affaires Sociales et de la Santé, le Forum remporte depuis sa première édition un succès grandissant. Le JDA fait le point sur cette édition avec Sophie Vincent, Chef de Service du Service de l'Emploi.

Quel était l'objectif de ce Forum ?

L'objectif de ce Forum est de permettre aux jeunes de se renseigner, en un même lieu et tout au long de la journée, sur les écoles et filières présentant des diplômes en apprentissage dans la région

(du CAP au Diplôme d'Ingénieur), et de rencontrer les entreprises monégasques recrutant des apprentis ou des stagiaires. Les métiers de la banque et de la Finance sont également mis en avant. Les jeunes disposent ainsi d'informations sur les métiers et carrières de différents secteurs d'activité de la Principauté.

Le but est donc, globalement, de créer et de renforcer le lien entre élèves/étudiants et le monde du travail.

Quel bilan dressez-vous de cette édition ?

Un bilan très positif à nouveau : 400 jeunes se sont rendus sur place, et nous avons 68 stands présents, représentant les écoles, les entreprises et les acteurs de ce dispositif.

A l'issue de cette journée, les 2^e Trophées de l'Appren-

tissage ont été remis à trois jeunes apprentis particulièrement méritants et leur entreprise d'accueil. Ce moment, très émouvant et convivial, à l'occasion duquel étaient présentes plusieurs personnalités institutionnelles et du monde de l'entreprise,



A l'issue de cette journée, les «Trophées de l'Apprentissage» ont récompensé 3 jeunes apprentis afin de valoriser leurs parcours scolaire et professionnel.

fait désormais partie intégrante de cette belle journée qui est devenue le temps fort d'une action menée tout au long de l'année par le Service de l'Emploi et sa Cellule Emploi-Jeunes. Son objectif est de valoriser encore et toujours ce dispositif, de le développer et de le promouvoir, dans un souci constant de partenariat avec les acteurs économiques de la Principauté.

Quels objectifs pour la prochaine édition ?

L'objectif sera de maintenir le niveau atteint en termes de fréquentation, et de développer encore et toujours la présence des entreprises pour offrir aux jeunes un panel toujours plus important d'interlocuteurs.

Le 4^e forum sur la formation en alternance en chiffres

- 400 jeunes
- 19 écoles
- 16 banques
- 30 entreprises
- Le Centre d'Information de l'Education Nationale

TELECOM, FRÉQUENCES, RÉGULATION...

AU CŒUR DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES



M. Christophe Pierre, Directeur de la DCE, et son équipe.

Créée par l'Ordonnance Souveraine n°2.555 du 11 janvier 2010, la Direction des Communications Electroniques (DCE), est le service du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme en charge de gérer l'ensemble des ressources de l'Etat relatives au secteur des communications électroniques (fréquences, numérotations, « .mc » etc...). Les missions de la DCE portent aussi sur la régulation du secteur des télécommunications et de l'Internet ; le suivi des travaux des organisations internationales dans ces

domaines (Union Internationale des Télécommunications ou Conseil de l'Europe...). Elle a également pour objectif de favoriser l'innovation numérique en Principauté. Son Directeur, M. Christophe Pierre, a reçu le JDA.

Composé d'une équipe de 11 personnes, la DCE se subdivise en 3 divisions :

- **Division Ressources :**

elle a pour mission la gestion et l'attribution de toutes les fréquences, y compris celles affectées au mobile et à la radiodiffusion, des ressources en numérotations et des positions orbitales. Cette division effectue également un



La DCE possède des équipements lui permettant d'établir une veille qualitative du spectre radioélectrique de Monaco et d'intervenir en cas d'interférences.

travail de coordination de ces ressources avec les administrations des autres Etats. Elle participe aussi à une mission de santé publique en contrôlant les niveaux d'exposition du public aux ondes électromagnétiques.

- **Division Economie**

Numérique : véritable gestionnaire de la zone de nommage « .mc », cette Division attribue les noms de domaine et fera bientôt appliquer les règles d'une Charte de Nommage programmée pour 2015.

• **Division des Opérateurs de Communications Electroniques** : cette division est chargée de faire respecter les dispositions de la concession de service public de Monaco Telecom notamment celles portant sur la qualité des services, la tarification et les nouvelles offres à créer selon le besoin des utilisateurs. Elle est également force de proposition pour la mise en place des projets innovants ou de partenariats dans le domaine du numérique.

La DCE a également en charge le standard téléphonique du Ministère d'Etat.

La DCE peut être considérée comme l'organisme garant du bon fonctionnement et du bon respect des normes de l'écosystème numérique de la Principauté de Monaco.

Partenariat avec l'institut Eurecom

En 2012, le Gouvernement Princier a signé un partenariat avec Eurecom, institut universitaire et de recherche spécialisé dans les systèmes de communications numériques. Dans le cadre de ce partenariat, des doctorants ont été sélectionnés et mis à la disposition de la Principauté pour travailler sur des sujets de recherche considérés comme d'intérêt général. A ce jour, les sujets de recherche portent notamment sur la fraude téléphonique et sur l'analyse des cyberattaques les plus régulières sur le web. Ce partenariat pourrait s'étendre à d'autres projets innovants tels que les applications smart city ou la formation dans le secteur du numérique.

La DCE en chiffres

- Une équipe de **11 personnes**
- **3 divisions**
- **5000 appels par mois** pour le standard téléphonique du Ministère d'Etat
- **1200 réseaux radioélectriques gérés** (navires, taxis, réseaux privés, ...)
- **10 réseaux radioélectriques temporaires mensuels, 60 réseaux supplémentaires instruits pour la période du Grand Prix de F1 avec l'attribution de plus de 700 fréquences.**
- En 2009 : **165 demandes d'obtention de domaine « .mc »**
- En 2014 : **370 demandes d'obtention de domaine « .mc »**

Lancement de la 4G+

La 4G+ présente une amélioration de la fluidité des usages numériques au niveau de la Data (applications sur les mobiles, téléchargements, TV mobile, etc...). Cependant, la 4G+ ne présente aucune amélioration concernant la téléphonie vocale. Le déploiement de la 4G+ se fera tout au long de l'année 2015 mais est déjà présente sur la zone du Port Hercule.

L'ACTU EN IMAGES

ATELIERS SUR L'ACIDIFICATION DES OcéANS

Les 12 et 13 janvier, le Musée Océanographique de Monaco accueillait un atelier de travail concernant les impacts de l'acidification des océans sur les communautés côtières. Cette troisième séance de travail a été organisée par les Laboratoires de l'Environnement de l'AIEA et le Centre Scientifique de Monaco. Cette édition a réuni une soixantaine de spécialistes venus de 17 pays.



Pendant deux jours, des discussions riches et animées ont eu lieu sur les impacts économiques, biologiques et même sociologiques de l'acidification des océans sur les communautés côtières.

MM. David Osborn, (Directeur des Laboratoires de l'Environnement de l'AIEA) et Denis Allemand (Directeur scientifique du CSM) ont présenté les conclusions et recommandations de l'atelier à SAS le Prince Souverain, aux représentants du gouvernement français, SEM Hadelin de la-Tour-du-Pin (Ambassadeur de France à Monaco), du gouvernement américain, Dr Libby Jewett (Directrice du Programme Acidification de la NOAA), et devant un auditoire composé de membres du Gouvernement, de scientifiques et de responsables d'organisations environnementales.

Les impacts augmenteront dans le futur et toucheront en particulier les récifs coralliens, très sensibles à l'acidification.

3 QUESTIONS À ...

MARIE-PIERRE GRAMAGLIA**ÉVOLUTION DES LIGNES DE LA CAM : À L'ÉCOUTE DES USAGERS**

Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme.

Création d'une nouvelle ligne entre Hector Otto, l'Hôpital et Fontvieille, prolongement de la ligne 4 jusqu'à Fontvieille et redéploiement de la ligne 5 depuis le CHPG vers le Larvotto. Le Gouvernement adapte les lignes de la

CAM et encourage l'utilisation des transports en commun.

Quels ont été les changements récents des lignes du transport public monégasque ?

Fin décembre, nous avons lancé un service de Transport à la Demande (TàD) qui répondait au souhait des résidents du quartier Hector Otto. Parallèlement, les travaux de la rue Plati ont nécessité de revoir le parcours de la ligne 5 de la CAM qui effectuait une boucle entre l'Hôpital et Fontvieille en passant notamment par la rue Plati. Cette ligne a été redéployée depuis l'Hôpital vers le Larvotto. Dans le même temps, la ligne 4 en provenance de Saint Roman était prolongée jusqu'à Fontvieille.

Pourquoi le Gouvernement a-t-il fait évoluer le TàD en ligne régulière de bus ?

Avant tout, je veux souligner que la mise en service du TàD a été un succès puisqu'il transportait en moyenne une quarantaine de clients par jour tandis que la ligne 4 a connu dans le même temps une progression de plus de 30%. Pendant cette période de test, nous avons été très attentifs aux remarques et suggestions des usagers de la CAM, qui nous ont conduit à faire évoluer le TàD en ligne de bus régulière entre Hector Otto et Fontvieille, via le quartier du CHPG et la Place d'Armes. Au retour, cette ligne couvre la Condamine, va jusqu'au cimetière et remonte vers l'hôpital avant de poursuivre sa route vers Hector Otto.

Envisagez-vous d'autres changements dans les lignes de la CAM ?

Il est important de souligner que ces évolutions des lignes de bus interviennent dans le cadre du développement des transports en commun de la Principauté. Elles s'inscrivent dans la politique de mobilité durable mise en œuvre par le Gouvernement, ayant notamment pour objectif d'encourager ce mode de déplacement pleinement adapté aux déplacements dans une ville comme Monaco. Nous restons à l'écoute des usagers, mais dans l'immédiat nous n'envisageons pas de modifier d'autres lignes de la CAM.



La nouvelle ligne 3 de la CAM a été lancée le 19 février entre Hector Otto et Fontvieille, via le quartier du CHPG et la Place d'Armes.

ZOOM

OPÉRATION JEUN'ELEC



Le 5 février, les collégiens ont profité du parking des Pêcheurs afin d'essayer divers moyens de déplacement électriques, comme les vélos, les scooters et les voitures.

Jeun'elec est une opération initiée par le Club des Véhicules Electriques de Monaco. Organisée en collaboration avec la Direction de l'Environnement et la Direction de l'Education Nationale et de la Jeunesse et des Sports. Elle a pour principal objectif de sensibiliser les jeunes conducteurs à la problématique liée à la pollution urbaine due

au transport routier. Elle a également pour ambition de les inciter à se déplacer à pied, en transports en commun et en véhicules électriques.

Entre octobre et fin décembre 2014, de nombreuses interventions ont eu lieu au sein des établissements scolaires, du Collège Charles III et F.A.N.B. par la Direction de l'Environnement et le Club des Véhicules électriques. Elles présentaient notamment un film sur l'origine des pollutions urbaines, les différents modes de déplacements, et montraient le développement des véhicules écologiques en Principauté.

Une nouveauté pour cette édition : la mise à disposition du circuit des karts électriques par M. Piccione, qui a fait le bonheur de plus de 400 collégiens présents pour cette 16^e édition.

Les élèves étaient également invités à participer à un concours visant à créer un « slogo » (mélange de slogan et de logo) sur le thème de la mobilité électrique. En jeu, un scooter électrique avec une remise des prix fixée le 31 mars 2015 dans le cadre du Salon Ever.

MOUVEMENTS

M. CLAUDE BOFFA PART À LA RETRAITE



Le 23 janvier dernier, Claude BOFFA est arrivé au terme de sa carrière dans la fonction publique.

Cette carrière avait débuté le 1er septembre 1978, au sein de l'Administration en qualité de contrôleur de parking au Service de la Circulation. Claude BOFFA a gravi tous les échelons au sein de ce Service pour en prendre la direction en 1998. Pendant une douzaine d'années il a géré cet important Service de l'Etat, qui compte aujourd'hui 250 agents, 44 parcs ouverts 24h/24 7J/7,

et 17.000 emplacements de stationnement. En septembre 2010, il prenait la tête du Service de Maintenance des Bâtiments Publics. Au terme de cette belle carrière administrative, Mme Marie-Pierre Gramaglia, Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme (DEEU), les membres du Secrétariat du DEEU et les Chefs de Service du DEEU, étaient réunis pour souhaiter à Claude Boffa de profiter pleinement d'une retraite bien méritée.

OLIVIER IMPERTI

CHEF DE SERVICE DU SERVICE DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS PUBLICS



Le 23 janvier 2015, il est nommé Chef du Service de Maintenance des Bâtiments Publics dont les missions principales sont de préparer aux plans administratifs et techniques les interventions liées à l'exécution des travaux de grosses réparations, d'amélioration et d'entretien des bâtiments publics de l'Etat.

M. Olivier Imperti a commencé sa carrière au sein de l'Administration monégasque en 2002 comme Administrateur à l'Office des Emissions de Timbre-Poste. Il y était chargé de la supervision de la comptabilité ainsi que de la salle de production. En 2007, il intègre le Contrôle Général des Dépenses (C.G.D.) comme Vérificateur Adjoint des Finances. Il est nommé en 2009 Vérificateur des Finances suite au départ de M. Olivier Lavagna à la Direction de l'Aménagement Urbain. Une expérience au sein du CGD qui a été très formatrice.

FOCUS

LES VŒUX AUX MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE ACCRÉDITÉS À MONACO

Le 22 janvier, M. José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, a présenté ses vœux pour la nouvelle année aux Membres du Corps Diplomatique accrédité en Principauté de Monaco.

Lors de son discours, M. Badia a exprimé la joie des Monégasques à l'occasion des naissances de L.L. A.A. S.S. le Prince héritaire Jacques et de la Princesse Gabriella. Il s'est également félicité des bonnes relations diploma-

tiques qu'entretient la Principauté avec 121 Etats dans le monde, au travers des 100 Ambassades étrangères accréditées à Monaco.

M. Badia a, par la suite, lu un message de S.A.S. le Prince Souverain destiné aux Ambassadeurs, dans lequel le Souverain « forme le vœu que cette année 2015 soit celle de l'apaisement des tensions et d'un engagement majeur en faveur du développement durable de notre planète. Ces objectifs méritent la mobilisation de tous, de toutes nos énergies ».



Discours de M. José Badia à l'occasion de la réception offerte à Paris, par S.E. Mme Sophie Thevenoux, Ambassadeur de Monaco en France, en présence de 45 ambassadeurs et de leurs conjoints.

DIPLOMATIE

NOMINATION DE JEAN-LUC VAN KLAVEREN, AMBASSADEUR DE MONACO EN ESPAGNE



A l'instar des autres Ambassades de Monaco à l'étranger, la Mission de Monaco en Espagne a également un rôle de promotion de l'image de la Principauté, de défense de ses intérêts et de ceux des ressortissants monégasques.

Par Ordonnance Souveraine en date du 1^{er} décembre 2014, S.E.M. Jean-Luc VAN KLAVEREN a été nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de Sa Majesté le Roi d'Espagne.

Ambassadeur en mission auprès du S.E.M. le Ministre d'Etat depuis le 1^{er} octobre 2014, S.E.M. Jean-Luc VAN

KLAVEREN occupait depuis septembre 2008 le poste de Directeur Général du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme. Diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Agronomie de Toulouse, il est entré dans l'Administration en 1979, et a notamment été Adjoint au Directeur de l'Urbanisme et de la Construction puis Chef du Service de l'Aménagement Urbain.

A noter que S.E. M. Jean-Luc VAN KLAVEREN remettra ses Lettres de Créances à Sa Majesté le Roi d'Espagne, le 11 mars prochain.

Dans le cadre de ses missions, l'Ambassade de Monaco en Espagne entretient notamment des relations avec la Maison Royale d'Espagne, les différents Ministères espagnols et plus particulièrement avec le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération.

PORTRAIT

LE TRAVAIL DE GARÇON DE BUREAU AU DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIURES ET DE LA COOPÉRATION

M. Thierry UZNANSKI, est le garçon de bureau du DREC depuis 7 ans. Il est l'un des 7 appareteurs du Ministère d'Etat mais son rôle administratif est un peu différent de celui des autres garçons de bureau.

Il est important de souligner que les missions de chaque Garçon de Bureau sont différentes en fonction des besoins du Département dans lequel ils travaillent. Dans le cas de M. Uznanski, ses missions au sein du DREC incluent également l'accueil d'Ambassadeurs et de personnalités de haut niveau, ainsi que la préparation et la mise en place des salles de réunion à l'occasion de Conférences, de visites de courtoisie ou de réunions de travail. De plus, à lors des cérémonies d'accréditations d'Ambassadeur, le garçon de bureau du DREC change de casquette pour prendre celle de chauffeur.



1 Une des missions du Garçon de Bureau du DREC consiste en l'acheminement des courriers et des parapheurs vers les différents Services relevant du Département. **2** Chaque matin, Thierry Uznanski est le premier arrivé au DREC, c'est lui qui s'assure le bon fonctionnement de l'éclairage, de la photocopieuse et gère les stocks de papier. **3** Les différents plis sont apportés par le garçon de bureau dans les Directions et Services du Gouvernement Princier : ce qui le conduit à se déplacer fréquemment. La distribution des journaux fait également partie de ses attributions. **4** Thierry Uznanski accueille les visiteurs lors de leur rendez-vous avec le Conseiller et/ou le Directeur Général. Cette mission nécessite un bon sens du relationnel afin de recevoir les personnalités dans les meilleures conditions et en respectant un certain Protocole. **5** Le Garçon de Bureau fait aussi office de coursier pour le transport de documents, drapeaux, dossiers, ... entre son Département et les diverses entités de la Principauté. **6** Lors d'événements diplomatiques, M. Uznanski est chargé d'aménager les salles de réunion, notamment en y installant les drapeaux adéquats.

EN IMAGES

ACCREDITATIONS D'AMBASSADEURS



S.E. M. Dato Paduka Zainidi Sidup, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Brunei Darussalam, S.E. M. Federico Alonso Renjifo Velez, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Colombie ainsi que, S.E. M. Stephen Brady, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire d'Australie aux côtés de Mme Mireille Pettiti, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et de la Coopération.



Mme Mireille Pettiti, Directeur Général du Département des Relations Extérieures et la Coopération, Mme Marie-Catherine Caruso-Ravera, Directeur des Relations Diplomatiques et Consulaires, entourées de S.E. M. Mundagbaatar Batsaikhan, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la Mongolie, S.E. M. Cheick Mouctary Diarra, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Mali et S.E. M. Marciano Octavio Garcia Da Silva, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Démocratique du Timor-Leste.

De nombreuses cérémonies d'accréditations se sont déroulées durant le mois de février 2015.

Le 3 février, ce sont les Ambassadeurs du Brunei Darussalam, de Colombie et d'Australie qui ont remis leurs Lettres de Créances. Le 5 février, les Ambassadeurs de Bulgarie, du Guatemala et d'Espagne étaient accrédités à leur tour. Puis le 19 février, les Ambassadeurs de Mongolie, du Mali et du Timor-Leste et enfin, le 24 février, ce sont les Ambassadeurs du Qatar, de Suède et d'Irlande qui ont été reçus.

Après avoir présenté leurs Lettres de créances à S.A.S. le Prince Souverain, les Ambassadeurs nouvellement accrédités ont participé à une séance de travail au Département des Relations Extérieures et de la Coopération qui a permis d'évoquer les relations diplomatiques, culturelles et économiques qu'entretient la Principauté avec les pays qu'ils représentent.

Un déjeuner officiel a été organisé dans le Salon Excelsior de l'Hôtel Hermitage, en présence de hauts responsables du Gouvernement Princier et des Ambassadeurs nouvellement accrédités. Ce déjeuner est traditionnellement présidé par le Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération.



M. José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, entouré de S.E. Don Ramón de Miguel y Egea, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Royaume d'Espagne, S.E. M. Marco Tulio Chicas Sosa, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Guatemala et S.E. M. Anguel Hristov Tcholakov, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Bulgarie.



M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, Mme Anne-Marie Boisbouvier, Conseiller au Cabinet Princier et, Mme Marie-Catherine Caruso-Ravera, Directeur des Relations Diplomatiques et Consulaires, entourés de S.E. Mme Veronika Wand-Danielsson, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de Suède ; S.E. Mme Geraldine Byrne-Nason, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire d'Irlande et, S.E. Sheikh Meshal Bin Hamad Mohamed Jabr Al-Thani, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de l'Etat du Qatar.

PARCOURS M. GILLES TONELLI



M. Gilles Tonelli, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération, depuis le 23 février 2015.

M. Gilles Tonelli a débuté sa carrière au sein de l'Administration monégasque en 1984. Il occupe le poste de Chef de Section au Service des Travaux Publics jusqu'en 1987, avant d'être nommé Chargé

de mission au Département des Travaux Publics et des Affaires Sociales. Il prend la tête de la Direction de l'Urbanisme et de la Construction de 1990 à 1993. A la suite de cette expérience, il est nommé Directeur Général du Département des Travaux Publics et des Affaires Sociales. Il occupera cette position de 1993 à 1999, avec une interruption de quelques mois où il rejoindra en 1995 le Département des Finances et de l'Economie comme Conseiller Technique. Il effectuera un bref passage au Contrôle Général des

Dépenses (CDG) de 1999 à 2000, puis occupera le poste de Secrétaire Général au Ministère d'Etat jusqu'en 2005. En 2006, il est nommé Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et l'Urbanisme. L'année suivante, il sera nommé Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Economie. Il restera à la tête du Département jusqu'en 2009 avant d'endosser à nouveau la fonction de Conseiller de Gouvernement pour l'Equipement, l'Environnement et

l'Urbanisme qu'il occupera finalement jusqu'en 2011. De 2011 à 2015, M. Gilles Tonelli occupera la fonction d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire auprès de Sa Majesté le Roi des Belges, Sa majesté le Roi des Pays-Bas et Son Altesse Royale le Grand-Duc de Luxembourg. Durant cette période, il sera aussi Chef de la Mission de Monaco auprès de l'Union Européenne ainsi que Représentant Permanent de la Principauté de Monaco auprès de l'Organisation pour l'Interdiction des Armes Chimiques.

PARTENARIAT ENTRE LE GOUVERNEMENT PRINCIER ET SCIENCES PO PARIS

UNE SESSION DE SENSIBILISATION À L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Du 19 au 23 janvier, la Direction de la Coopération Internationale du Département des Relations Extérieures et de la Coopération a organisé, dans le cadre du partenariat signé en septembre 2014 entre le Gouvernement Princier et le Campus Moyen Orient-Méditerranée de Sciences Po Paris, des ateliers et conférences destinés aux étudiants de 1^{ère} année sur la thématique de l'aide au développement.

L'objectif de cette initiative était d'initier les étudiants à une première approche moderne du développement, sa complexité et ses perspectives économiques, notamment en Afrique. Le droit humanitaire international, la réalité des crises humanitaires ainsi que l'accès aux services fondamentaux tels que, la santé, l'alimentation et l'éducation ont également été évoqués.

Au travers de cette semaine animée par des intervenants de haut niveau, les étudiants, de 50 nationalités différentes, ont eu la possibilité de se pencher sur les débouchés profes-



Sciences Po Menton : une centaine d'étudiants, de 50 nationalités différentes, ont été conviés par la Direction de la Coopération Internationale (DCI)

sionnels dans le domaine de l'Aide au développement et sur l'engagement possible dans leurs pays d'origine pour l'avenir

Lors de la cérémonie officielle de clôture, les résultats du « Challenge solidaire », concours lancé en septembre dernier pour former les étudiants au montage de projets de développement ont été annoncés en présence de M. José Badia, Conseiller de Gouvernement pour les Relations Extérieures et la Coopération. **Le projet «Liberté Solidarité Prisonniers au Liban» a obtenu le premier prix. Celui-ci sera mis en oeuvre au cours de l'année 2015, avec le soutien de la DCI à hauteur de 20.000 euros.**



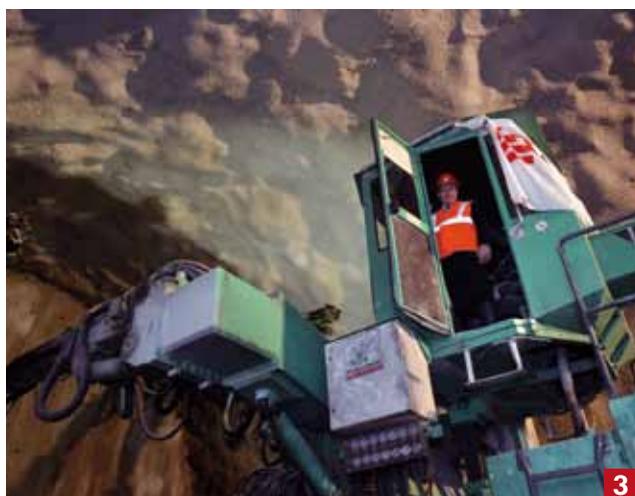
L'ŒIL DU PHOTOGRAPHE

Chaque mois, le Journal de l'Administration vous propose de découvrir une sélection des plus beaux clichés signés par Charly Gallo. Pour cette édition et, à l'occasion de l'Année de la Russie célébrée à Monaco tout au long de l'année 2015, une danse traditionnelle russe interprétée par la troupe des Cosaques du Don a été proposée au public sur la Mairie **1**.



Etonnant contraste : le Musée Océanographique s'est illuminé de rouge et s'est revêtu de décors traditionnels chinois afin de célébrer le Nouvel an chinois **2**.

S.A.S. le Prince Albert II lors de sa visite du chantier du futur tunnel descendant **3**.



Autour du Ministre d'Etat, de Stéphane Valeri et de Laurent Nouvion, un nombreux public a pris part à la marche en faveur de la Fondation Flavien **4**.

